



VOUS VOUS ÊTES INSCRIT(E) AUX ÉLECTIONS DU 13 OCTOBRE. QUE FAIRE MAINTENANT ?

La ville de Gand vérifie si vous remplissez toutes les conditions pour voter

Il y a 2 options :

- A = vous pouvez aller voter
- B = vous n'êtes pas autorisé à voter

OPTION A : Vous remplissez les conditions = vous êtes autorisé à voter

- Vous recevez une lettre de la ville de Gand
- Vous pouvez voter aux élections communales (mais pas aux élections provinciales).
- Vous recevrez une lettre de convocation quelques semaines avant les élections.
- Exemple de lettre d'électorale

78824

LOKALE EN PROVINCIALE VERKIEZINGEN van 13/10/2024

gemeente: Bredene
provinciedistrict: Ieper-Oostende-Diksmuide
provincie: West-Vlaanderen

Vlaanderenkiest.be 2018 Vlaamse overheid

De stemming is niet verplicht

Stemlokaal: MEC Staf Versluys
Kapelstraat 76
8450 Bredene

Bureau nr. -17-

Nr Kiezer

Kieswet Portvrij

NMBS-code: 098
Organisatienummer: 099727
Vorderingsnummer: E000001

G-M1-W1-8450-Res-067/146

Mijnheer,
Op zondag 14 oktober 2018 vinden de gemeente- en provincieraadsverkiezingen plaats. Er worden 25 gemeenteraadsleden en 11 provincieraadsleden verkozen. Meld u op die dag tussen 8 en 13 uur aan bij het stembureau dat hierboven vermeld staat. Breng uw identiteitskaart en deze oproepingsbrief mee.

Namens het college van burgemeester en schepenen,
Algemeen directeur, Burgemeester,
Yannick Wittevrongel Steve Vandenberghe

Comment voter à Gand ?

- Vous vous rendez au bureau de vote le 13 octobre entre 8 et 14 heures.
- L'adresse du bureau de vote est indiquée sur la lettre de convocation.
- Vous apportez votre carte d'identité et de cette lettre de convocation.
- Vous votez pour le conseil communal

OPTION B : Vous ne remplissez pas les conditions = vous n'êtes pas autorisé à voter

- Vous recevez une lettre de la ville de Gand
- Vous n'êtes pas autorisé à voter pour les élections du 13 octobre.
- Vous pouvez vous réinscrire pour les prochaines élections en 2030.

Plus d'info: www.iedersstemtelt.be